



PRÉFETE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale des  
Affaires culturelles

Unité départementale de l'architecture et  
du patrimoine de la Drôme

Affaire suivie par : Arnaud Paisant

Courriel : [arnaud.paisant@culture.gouv.fr](mailto:arnaud.paisant@culture.gouv.fr)  
Tél. : 04 26 60 82 40

Réf. : *bureautique/Romans/urbetamenag/*  
*SPR/20240701*

Madame le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Jules Nadi  
26100 ROMANS

Valence, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Objet : avis sur la modification du SPR de Romans-sur-Isère

Madame le Maire,

Par courrier en date du 19 juin 2024, vous me demandez mon avis concernant la modification du Site Patrimonial de Romans-sur-Isère.

La mairie de Romans-sur-Isère s'est engagée dans une procédure de modification du Site Patrimonial Remarquable le 23.03.2023.

Après plusieurs réunions de travail, visites de terrain, j'émet un **avis favorable** aux modifications apportées.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France,  
Chef de l'UDAP de la Drôme,

Philippe ARAMEL

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Drôme  
Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes  
BP 70213 – 26002 VALENCE CEDEX

[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes)